

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 8 (1896)
Heft: 10

Rubrik: Société genevoise de photographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue Suisse de Photographie

Omnia luce!

*La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.
Les manuscrits ne sont pas rendus.*

Société Genevoise de Photographie.

Séance du 29 Février 1896.

Présidence de M. le Dr E. BATAULT, président.

M. Mazel, indisposé, se fait excuser et renvoie à la prochaine séance la présentation de son travail sur les diaphragmes.

M. le Président entretient la Société des rayons X découverts par M. le professeur Röntgen. Tout d'abord on ne peut appliquer aux silhouettes obtenues avec ces rayons le nom de photographie, puisque ces images ne sont que de simples ombres d'objets ayant arrêté partiellement les rayons X.

M. le Président énumère les travaux de Crookes sur les rayons lumineux obtenus dans des tubes vides traversés par une décharge électrique, rayons que l'on connaît sous le nom de rayons cathodiques ; ce ne sont pas les rayons Röntgen. Ces derniers sont invisibles et traversent une foule de corps opaques. Ils sont inexplicables, dans l'état actuel de la question. M. Batault fait circuler quelques épreuves obtenues par les dits rayons ; M. Wallner en

ajoute d'autres et la société en prend connaissance avec un vif intérêt. M. Batault termine sa communication en faisant observer qu'au point de vue médical les rayons X ne semblent pas jusqu'à présent jouer le rôle utile que l'on pensait car ils ne peuvent servir à définir la nature des lésions, ces dernières se laissant traverser par eux.

M. E. Chenevière remercie vivement M. Batault de son intéressante communication.

M. E. Demole, à propos de la marche des rayons X , fait observer que dans certains cas ils sont arrêtés par des substances qui sembleraient devoir les laisser passer ; ainsi, parmi les épreuves qui circulent, on peut remarquer un lorgnon dont les verres aussi bien que la monture ont arrêté les rayons X . Dès lors, est-il bien prouvé que ces rayons ne sont pas réfléchis¹. M. le Président ne peut se prononcer puisqu'on ne connaît qu'imparfaitement la nature de ces rayons, peut-être peuvent-ils, sans être réfléchis, se transformer en une autre forme de l'énergie, la chaleur, par exemple.

M. F. Reverdin signale une expérience qui consiste à mettre au lieu d'une plaque dans un châssis exposés aux rayons X une douzaine de feuilles de papier au bromure. Ces derniers sont tous impressionnés.

M. Tommasina parle d'images photographiques qui auraient été obtenues au moyen des rayons renvoyés par des objets éclairés par les seules lueurs phosphorescentes des tubes Crookes. Cela paraît au premier abord peu probable, et il convient d'attendre de plus amples expériences pour se prononcer.

¹ Depuis lors, on a donné la preuve que les verres à base de plomb arrêtaient absolument les rayons X . On a également cherché à démontrer, mais la preuve n'est peut-être pas absolument faite, que les corps se laissent traverser par les rayons X en raison inverse de leur densité. (*Note de la Rédaction*).

M. E. Chenevière présente quelques épreuves obtenues avec le détective Murer, armé de l'objectif rectilinéaire. Elles sont fort intéressantes, étant donné surtout les conditions où ont été faits les phototypes : saison d'hiver et brouillard.

M. Milsom met en garde les amateurs contre les nouveautés photographiques et en particulier contre un papier albuminé à couche détachable, mais qui ne se détache pas.

Le même membre offre à la Société de la faire inscrire dans les annuaires anglais, ce qui est accepté avec remerciements.

M. Le Grandroy parle de quelques insuccès obtenus avec le papier au gélatino-chlorure développé après une exposition courte. Il observe çà et là dans le ciel et ailleurs des taches qui peuvent difficilement s'expliquer.

M. E. Demole présente le plan de la salle de la photographie à l'Exposition nationale qui est formée de six salons séparés par un couloir central et offrant une superficie considérable.

La Société s'en remet à l'orateur pour le choix de la place qu'occuperont ses cadres.

Séance du 25 Mars 1896.

(Même présidence.)

La Société reçoit membre M. J. Bauge.

M. A. Mazel se fait une seconde fois excuser de ne pouvoir assister à la séance pour y donner sa conférence sur les diaphragmes.

M. Perron présente à la Société des travaux relatifs à la peinture des positifs sur verre pour l'obtention de vitraux. Les positifs sont obtenus par agrandissements de petits clichés très nets. Les couleurs sont apposées sur le positif

agrandi en teintes plates. Le mélange des couleurs ne donne pas en général le ton cherché, mais, en peignant le cliché des deux côtés, c'est-à-dire en plaçant d'un côté une couleur et de l'autre une autre, qui se corrigent, on obtient un mélange de teintes très voisin de celui qu'on cherche.

La Société est vivement intéressée par ce procédé qui donne vraiment des résultats artistiques dignes de louanges.

M. E. Demole présente quelques nouveaux appareils et produits : la nouvelle *lampe Decoudun*, nommée *photobicolore* qui présente alternativement la lumière verte et la lumière rouge, avec source lumineuse donnée par l'essence minérale, sans danger d'inflammation, sans odeur et ne coûtant presque rien ; un *panier fixe* exigü, restreint au minimum de place possible ; le *pocket Kodak*, donnant des épreuves $4\frac{1}{2} \times 6$ cm., et pouvant, comme les kodaks Daylight, se charger en plein jour ; le *carquois*, châssis réservoir pouvant enmagasiner 6, 12, 18 ou 24 plaques dont le chargement et déchargement du châssis magasin dans le châssis de la chambre noire et vice-versa se fait très simplement ; le *Guillaume-Tell* n° 1, détective 9×12 , fabriqué à Genève, qui sera prochainement suivi du Guillaume-Tell n°s 2 et 3. Le Guillaume-Tell n° 1 coûte 55 francs et fonctionne pour 12 plaques ; le papier *calcium* de la maison Gevaert, d'Anvers.

M. le Président remercie M. Demole de ses multiples communications. La séance est levée à 10 heures : ce sera la dernière de la saison.

